

Impacts des coûts de transports sur les marchandises au Bénin

## Prestataires et consommateurs s'expliquent

Du 27 au 28 décembre se tient au Conseil national des chargeurs du Bénin un séminaire atelier initié par la Ldcb et le Cncb. Ceci pour mettre à la disposition des opérateurs économiques et des décideurs, des informations relatives aux impacts des coûts de transports sur le consommateur.

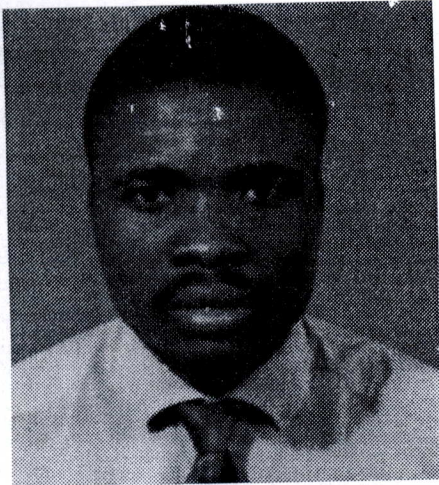
Christian ZANNOU

La hausse des prix de transports a de lourdes répercussions sur les coûts des marchandises réduisant ainsi l'accessibilité aux biens de consommations. Selon Romain Houéhou, président de la Ligue pour la défense des consommateurs du Bénin, les coûts élevés de transport représentent la barrière commerciale la plus élevée que les droits de douanes.

Au regard de l'augmentation sans cesse des taux de fret, la Ldcb et la Ldcb ont décidé de réunir les acteurs de la chaîne des transports et de réfléchir sur la question afin d'y trouver une solution. Les transporteurs, les chargeurs, les portuaires, les consignataires, les transitaires et administrations publiques prennent part à cette importante rencontre. «Ce sujet arrive à un moment où les acteurs se cherchent après les grandes mutations intervenues dans le secteur des transports maritimes avec la disparition des conférences maritimes, la fragilisation des armements africains» a témoigné Blaise Déglà, représentant du ministre des transports à l'ouverture du séminaire atelier sur le thème " Impacts des coûts de transports sur les marchandises ".

Deux jours durant, les participants auront à apprécier les dimensions et le fonctionnement de la chaîne des transports à travers diverses communications. Mécanisme et fixation des tarifs de transports terrestres au Bénin, l'évolution du fret maritime de 1980 à 2000. L'influence des prix des transports sur la consommation mais aussi le rôle des conseils des chargeurs dans l'amélioration des services des transports. Ce séminaire qui prend fin ce jour permettra selon M. Déglà de doter l'Etat d'un plan stratégique d'amélioration des services de transports.

C.Z.



M. Romain Abilé Houéhou

Atout African 2002

## Points des préparatifs avec Koffi Koko

Du 04 au 14 janvier 2002 se tiendra à Ouidah la première édition du festival international des arts et de la culture. Venu hier de Paris, le promoteur Koffi Koko a rencontré la presse pour faire le point des préparatifs.

Christian ZANNOU

Atout African 2002, ce festival initié par le danseur et choré-

graphe Koffi Koko se veut un espace de créations pour la jeunesse. C'est une manifestation consacrée à la danse contemporaine et à la chorégraphie. Il y aura aussi de la musique. Pour cause, une dizaine de groupe béninois faisant de la musique d'inspiration traditionnelle vont se produire.

Atout African 2002, selon Koffi Koko vise à superposer sur la tradition des créations contemporaines. Il permettra aussi la mise en

Avant son inhumation demain

## Léopold Sédar Senghor reçoit les derniers hommages des Sénégalais

Rappelé à Dieu, le jeudi 20 décembre à Paris où il résidait, l'ancien président Sénégalais, le Père de la "Négritude" Léopold Sédar Senghor sera inhumé ce jour à Dakar. Bien avant les sénégalais et la communauté internationale rendent hommage au disparu.

Christian ZANNOU

Né en 1906 à Joal, l'ancien président, le Père de l'Indépendance sénégalais nous a quitté dans sa 95<sup>ème</sup> année.

La communauté nationale de même que les autres peuples ne sont pas en mesure d'oublier l'illustre disparu. Le premier africain à être reçu en octobre 1982 à l'Académie française. "Vous aviez, monsieur le président, tant de titres à faire partie de notre compagnie que j'ai eu quelques embarras à choisir celui que je citerais le premier. Léopold Sédar

Senghor, c'est d'abord pour nous le héros inspiré et inspirant, porteur à travers le monde d'un grand message de la Négritude qui hélas pour nos consciences européennes, rima trop longtemps avec servitude.", a témoigné M René Pleven en souhaitant la bienvenue au nom de l'Académie des sciences d'outre-mer Léopold Sédar Senghor. Tout une manifestation a été préparée dans son pays natal pour lui rendre les derniers hommages.

Avantages mirobolants aux membres des institutions

## La CGTB exige la satisfaction des revendications des travailleurs

Communiqué de presse

Les hommes politiques continuent de piller ce pays

Le vendredi 21 décembre 2001, les ministres se sont réunis pour accepter ce que les députés se sont taillé comme part de lion dans le budget 2002. Et immédiatement, ce budget a été transmis à l'Assemblée Nationale. Le moins qu'on puisse dire du contenu de ce budget est que les hommes politiques ne lésinent sur aucun moyen pour perpétuer le pillage de notre pays.

Ainsi, malgré le mécontentement manifeste généralisé des travailleurs et des populations et les multiples protestations des organisations syndicales, le SEN (Secrétariat exécutif national) de la CGTB constate avec grandes surprises que le gouvernement a accordé aux membres des institutions d'Etat et notamment aux députés, des avantages mirobolants, sans commune mesure avec la situation économique et sociale que vivent les larges couches de la nation.

Les calculs montrent qu'un député, sans responsabilité, gagne par mois plus de 2.000.000 F CFA

soit 25 fois le salaire d'un cadre supérieur A 1-1, 62,5 fois celui de la catégorie C et 78 fois le salaire d'un APE (Agent permanent de l'Etat) de la catégorie D. Ainsi le salaire mensuel d'un simple député équivaut à 6 ans 6 mois celui de l'Ape catégorie D. En moins de 5 mois, le député aura empoché le salaire de 39 années de carrière de l'agent de l'Etat de la catégorie D et pourtant, les deux vont dans le marché où tous les prix ont doublé du fait de plusieurs mesures antisociales du gouvernement. Ce qui montre que les hommes politiques se préoccupent très peu de la cherté de la vie, de l'amenuisement du pouvoir d'achat des travailleurs, du renchérissement du coût des produits de première nécessité (médicaments, pétrole, maïs, gari, etc.)

En acceptant cette volonté des députés, le gouvernement ne cesse de foncer dans la logique de l'anéantissement du pouvoir d'achat des populations par la multiplication des actes qui frisent le pillage continu de l'économie nationale, mais au même moment, il prône des stratégies de lutte contre la pauvreté qu'il ne cesse d'élargir et d'entretenir. En réalité le gouvernement veut faire plaisir aux députés en acceptant leurs vœux puisqu'il a réussi à distraire et à diviser les centrales syndicales en organisant, dans une précipitation honteuse, des élections professionnelles pour lesquelles les dés étaient pipés et où des centrales étaient choisies à l'avance.

Face à une telle situation de gaspillage généralisé, les travailleurs,

qu'ils soient en activité ou à la retraite, doivent se mobiliser pour exiger forcément du gouvernement la satisfaction de leurs revendications minimales. Et, considérant que les dettes remises et utilisées anarchiquement par les hommes au pouvoir, le SEN la CGTB exige ce qui suit :

1. Le paiement des salaires Ape à l'indice réel acquis 31 décembre 2001 ;
2. Les rappels des différences salariales depuis janvier 1987 tous les ayants droit ;
3. Le relèvement à 25% de la valeur du point d'indice salarial ;
4. La revalorisation du SMI à la hiérarchisation des salaires décollant.

Le SEN de la CGTB renvoie au gouvernement responsable les conséquences des nombreuses mesures anti-sociales qu'il nous impose et invite par conséquent ses militants à la vigilance et à se tenir.



Pascal Tod Sg/t

C.Z.